

ESPACE VINZIEUX TRAIL

RÈGLEMENT ET BONNE CONDUITE

Règlement

ART 1 - Parcours : le balisage se compose de flèches de couleur avec l'inscription **TRAIL**. Le départ et l'arrivée sont matérialisés par des marquages au sol, ils se situent sur la place de l'église du village. Le tracé emprunte des sentiers ou chemins du domaine public et privé. Merci de respecter les règles de bienveillance pour la préservation de la faune et de la flore, et de courtoisie envers les personnes rencontrées. Retrouvez les traces des parcours sur [strava.com](https://www.strava.com), [openrunner.com](https://www.openrunner.com), [tracedetrail.fr](https://www.tracedetrail.fr), [komoot.fr](https://www.komoot.fr)

ART 2 - Responsabilité : **vous courez, marchez ou participez de quelque manière que ce soit sous votre entière responsabilité. Il vous appartient d'être prudents et de jauger votre capacité à vous engager sur le parcours.** Nous ne pouvons assumer la responsabilité de votre comportement. Aucune assistance ne peut être prévue et la MAIRIE de VINZIEUX ainsi que le magasin RUNSEPT ne pourraient être, en aucun cas, tenus pour responsables en cas d'incident ou d'accident. En cas de problème majeur composez le 112. Bien évidemment, le respect du code de la route est de rigueur. Vous n'êtes pas prioritaires face aux véhicules. Des parkings sont disponibles dans le village, merci de respecter les stationnements afin de garantir la bonne circulation des usagers et des riverains.

ART 3 - Autonomie : aucun ravitaillement, aucun sanitaire, aucune restauration ne seront à votre disposition. Vous êtes en totale autonomie. Propreté, bienséance et pérennité : respectez l'environnement et ne laissez aucun déchet derrière vous. La propreté et la beauté de la nature doivent rester intactes après votre passage. La pérennité de cette initiative dépend de votre comportement et de votre volonté à respecter et préserver notre environnement. Soyez courtois envers les autres usagers de la nature (vous n'êtes là aussi pas prioritaires).

ART 4 - Classement : un classement virtuel sera tenu à jour et à disposition grâce à l'application Strava. Pour le fonctionnement, il vous suffit simplement d'ouvrir une session au moment du départ, un segment correspondant au parcours est créé. Il vous est possible de synchroniser vos temps via votre GPS, montre ou tout autre appareil enregistrant le parcours. Pour ceux n'ayant pas cette possibilité, merci de faire un mail à vinzieuxtrail@gmail.com ou via la page Facebook du trail avec une photo ou une capture d'écran.

ART 5 - Contact : pour tous renseignements supplémentaires, vous avez la possibilité d'envoyer un mail à vinzieuxtrail@gmail.com ou un message sur la page Facebook ou de scanner le QRCode ci-dessous.

À l'attention des propriétaires des parcelles sur lesquelles passe le parcours, merci de vous faire connaître en mairie afin de signer une convention. Par avance merci.

